

Communiqué
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01
HEBBIL

Efficacité énergétique

**LE MINISTRE CLÉMENT GIGNAC ACCORDE UNE AIDE FINANCIÈRE
DE PRÈS DE 3 M\$ À GEDDEN INC.**

Québec, le 14 mars 2012 – Le ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord, M. Clément Gignac, annonce qu'une aide financière de 2 997 000 \$ est accordée à l'entreprise Gedden inc. pour son projet *Communauté durable*. Le projet consiste à offrir à des petites et moyennes entreprises, dont celles situées dans au moins cinq parcs industriels du Québec, la solution *Communauté durable* qui a pour but de regrouper de petits efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) afin de les échanger sur le marché volontaire du carbone. Les efforts reconnus graviteront autour de trois axes, soit la récupération de matières résiduelles, l'optimisation du transport et l'efficacité énergétique des bâtiments.

« Nous sommes fiers d'appuyer le projet de l'entreprise Gedden qui s'inscrit dans les objectifs de développement durable de notre gouvernement. L'enjeu des changements climatiques est souvent associé uniquement aux grandes entreprises manufacturières. Toutefois, il existe un énorme potentiel de réduction des émissions de GES au sein des petites et moyennes entreprises et c'est la raison pour laquelle nous accordons notre soutien à Gedden qui vise ce marché », a souligné le ministre Gignac.

Gedden a développé, dans le cadre du projet appuyé par Technoclimat, une approche qui a fait l'objet d'analyses rigoureuses par des experts internationaux et qui vient de recevoir l'accréditation officielle du Verified Carbon Standard (VCS), une organisation internationale basée à Washington et spécialisée dans le marché du carbone.

« Le programme Technoclimat est un outil important pour soutenir le développement de nouvelles technologies vertes au Québec. La solution *Communauté durable* est un bon exemple d'innovation en procédés dans le but de rentabiliser les efforts de réduction des émissions de GES et elle cadre donc avec les objectifs du programme Technoclimat », a conclu le ministre Gignac.

À propos du programme Technoclimat

L'aide gouvernementale de près de 3 M\$ est offerte dans le cadre du Programme de démonstration des technologies vertes visant la réduction des émissions de GES - Technoclimat. Ce programme découle du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques (PACC). Il a pour objectif de financer des projets innovateurs de démonstration qui doivent viser une réduction des émissions de GES au Québec, présenter un bon potentiel de réplication et de commercialisation et être réalisés au Québec.

Source :

Jolyane Pronovost
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Ressources
naturelles et de la Faune et ministre
responsable du Plan Nord
Tél. : 418 643-7295

Information :

Éric Santerre
Responsable des relations avec les médias
Ministère des Ressources naturelles
et de la Faune
Tél. 418 627-8609, poste 3003